

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quimper, le 24 février 2022

### **INFORMATIONS CONCERNANT LA MANIFESTATION ORGANISÉE DEVANT LA PRÉFECTURE À QUIMPER PAR LA FDSEA ET LES JEUNES AGRICULTEURS, LE VENDREDI 25 FÉVRIER 2022 DE 11H À 16H.**

Dans le cadre de cette manifestation déclarée, les autorités publiques et les organisateurs ont partagé l'objectif que son déroulement perturbe le moins possible les accès et la circulation sur la voie publique.

En lien avec l'État, la Ville de Quimper est amenée dans ce cadre à prendre les mesures suivantes :

- Interdiction de stationnement le vendredi 25 février 2022 dès 7h :
  - o sur la place de la Résistance et du Général De Gaulle
  - o sur la rue Olivier Morvan
  - o Sur la rue Sainte Thérèse (entre la rue Sainte Catherine et la rue Olivier Morvan)
  - o sur le Boulevard Duplex (entre le pont Saint François et le Pont Sainte Catherine)
  - o sur la rue Sainte Catherine
  - o sur le parking des Allées de Locmaria ( portion comprise entre le pont de la cale Saint Jean et le pont Max Jacob)

La Ville de Quimper recommande donc un stationnement dans les parkings en ouvrage à proximité, comme le parking du théâtre de Cornouaille, le parking Théodore Le Hars et le parking de la Tour d'Auvergne.

Les services de la préfecture maintiendront l'accueil du public dans les conditions habituelles pendant l'ensemble de la manifestation.

### **Contact presse Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66  
Mél : [pref-communication@finistere.gouv.fr](mailto:pref-communication@finistere.gouv.fr)

1

42, boulevard Duplex  
29320 QUIMPER Cedex